

Société de patrimoine immobilier

 6 h  132,00 €

Public

Comptables, expert comptables, dirigeants d'entreprise.

Objectifs

Découvrez les motifs de la création d'une société de patrimoine immobilier, type de société spécifique qui est constituée dans le but de gérer, conserver et, le cas échéant, augmenter un patrimoine immobilier.

Qu'est-ce qu'une société de patrimoine immobilier ?

Motivations à la création d'une société de patrimoine immobilier

- Motifs familiaux ;
- Motifs fiscaux – impôts directs ;
- Motifs fiscaux – droits de donation et de succession.

Diverses formes possibles de la société de patrimoine immobilier

- Société anonyme ;
- Société Privée à Responsabilité Limitée ;
- Société Coopérative à Responsabilité Limitée ;
- Société en commandite par actions.

Conséquences fiscales de l'utilisation d'une société de patrimoine immobilier

- Droits d'enregistrement ;
- Société de patrimoine immobilier et impôt des sociétés ;
- Société de patrimoine et impôt des personnes physiques ;
- Société de patrimoine et TVA.

Cession de la société immobilière

- Généralités ;
- Vente des titres de la société immobilière ;
- Donation des titres.

Liquidation de la société immobilière

- Impôt des sociétés ;
- Impôt des personnes physiques dans le chef des associés ou actionnaires.

Une particularité : la société de droit commun

Conclusions : avantages et désavantages de l'utilisation d'une société de patrimoine

Informations pratiques

> Droit d'inscription

132,00 €

✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Liège

> Du 5 novembre 2019 au 12 novembre 2019
de 18h30 à 21h30

📍 Verviers

> Du 3 décembre 2020 au 10 décembre 2020
De 18h30 à 21h30

📍 Villers-le-Bouillet

> Du 14 octobre 2020 au 21 octobre 2020
de 18h30 à 21h30

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

> Reconnaissance

- Agréée IEC
- Agréée IPCF

Société de patrimoine immobilier - Liège, Les mardis 5 et 12 novembre 2019

Renseignements

Tél : 04/229.84.20

€ 132,00 € ou 6 chèque-formation



Dates de formation

Les mardis 5 et 12 novembre 2019

Horaire

de 18h30 à 21h30



Site de Liège Sainte-Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Patrick Coupez, conseiller juridique

Société de patrimoine immobilier - Verviers, Les jeudis 3 et 10 décembre 2020

Renseignements

Tél.: 087/32.54.55

€ 132,00 € ou 6 chèque-formation



Dates de formation

Les jeudis 3 et 10 décembre 2020

Horaire

De 18h30 à 21h30



Site de Verviers

Rue de Limbourg, 37

4800 Verviers

Belgique

inscription-Verviers@centreifapme.be

[087/32.54.55](tel:087325455)

Formateur

Patrick COUPEZ, conseiller juridique

Société de patrimoine immobilier - Villers-le-Bouillet, Les mercredis 14 et 21 octobre 2020

Renseignements

085/27.13.40

€ 132,00 € ou 6 chèque-formation

 **Dates de formation**
Les mercredis 14 et 21 octobre 2020

Horaire
de 18h30 à 21h30

 **Site de Villers-Le-Bouillet**

Waremme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

[085/27.14.10](tel:085271410)

Formateur

Patrick COUPEZ, conseiller juridique